

ÉVÈNEMENT

Samuel Paty, deux ans après

Sur la laïcité, le nouveau ministre de l'Éducation nationale est moins loquace que son prédécesseur. Au risque de manquer de clarté, alors que le nombre d'incidents pour port de tenues ostensiblement religieuses à l'école est en hausse.

PAR HADRIEN BRACHET



PAP NDIAYE, MINISTRE FANTÔME DE LA LAÏCITÉ ?

Tout un symbole. Le 23 mai, pour son premier déplacement, Pap Ndiaye se rendait au collège de Conflans-Sainte-Honorine où enseignait Samuel Paty. Et pour les deux ans de l'assassinat du professeur, il a promis lors de son passage sur France 2 le 4 octobre un « discours en hommage à ce combattant de la laïcité ». De quoi détromper ses adversaires et faire de lui, universitaire spécialiste des États-Unis, un

fervent défenseur du modèle laïque français ? Pas si simple.

En coulisse, certains parmi ceux qui n'avaient pas cédé aux indignations – parfois outrancières – aux premiers temps de sa nomination s'impacientent, alors que les chiffres de septembre démontrent une augmentation des atteintes à la laïcité. « Derrière la visite inaugurale, ce n'était que de l'affichage », soupire un fonctionnaire de la Rue de Grenelle qui fustige un « retard à l'allumage sur les abayas [longue robe couvrante] ». Une note du renseignement alertait déjà en juin sur la « multiplication » à l'école des tenues traditionnelles de ce genre ou de type *qamis* (longue tunique arrivant au-dessus des chevilles) ou abayas. Laissant souvent les chefs d'établissement démunis, ne sachant pas si ces tenues doivent

systématiquement être considérées comme ostensiblement religieuses et donc être interdites à l'école selon la loi de 2004. « Je suis universitaire et scientifique, j'ai besoin de données avant d'agir », avait déclaré le ministre, avant d'annoncer que les relevés sur les atteintes à la laïcité à l'école seraient désormais mensuels, et non plus trimestriels. Pourtant, alors que le Conseil des sages de la laïcité, instance créée par Jean-Michel Blanquer, avait planché sur les réponses à apporter au phénomène dès juin, c'est seulement le 16 septembre que le pôle Valeurs de la République a envoyé un courrier aux recteurs pour donner des « éléments d'appréciation » sur ces vêtements. Parmi eux, la « permanence du port du signe ou de la tenue » ou « la persistance du refus de l'ôter » doivent aider les chefs d'établisse-

“LES CONSIGNES NE SONT PAS ASSEZ PRÉCISES. ON RETROUVE LA MOLLESSE D'UNE CERTAINE GAUCHE.”
UN EX-CONSEILLER MINISTÉRIEL

Geoffroy Van Der Hasselt / AFP



LE 23 MAI, pour son premier déplacement officiel, le ministre de l'Éducation nationale s'est rendu au collège de Conflans-Sainte-Honorine où enseignait Samuel Paty. On le voit ici entouré de Charline Avenel, rectrice de l'académie de Versailles, et du maire de la ville, Laurent Brosse.

ment à déterminer s'il s'agit pour l'élève de « manifester une appartenance religieuse ».

« On ne peut pas dire que Pap Ndiaye n'a rien fait, admet un ancien conseiller ministériel. Mais tout ça intervient beaucoup trop tard, on a laissé le malentendu s'installer. Il aurait dû le faire pendant l'été. » Et de regretter que « le ministre ne se soit pas manifesté » après qu'une enseignante d'un lycée parisien a été menacée par le frère d'une élève qui refusait de retirer son voile pendant une sortie scolaire en septembre. « Le ministre ne prend pas la parole à chaque signalement mais il est en lien avec les académies pour suivre les situations », défend son entourage.

Rupture avec Jean-Michel Blanquer ?

« Il remonte de partout que les consignes ne sont pas assez précises, rétorque notre ancien conseiller. On retrouve la mollesse d'une certaine gauche. » « Sur les abayas, on a besoin d'une consigne claire, rejoint Bruno Bobkiewicz, proviseur, secrétaire général du SNPDEN-Unsa. Ce ne doit pas être à chaque chef d'établissement de décider. » Pour Sonia Backès, secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté, « la circulaire

du 16 septembre est assez claire ».

Le nouveau ministre ne souffre-t-il pas surtout de la comparaison avec son prédécesseur, carrément boulimique sur le sujet ? « Son approche n'est pas la même que celle de Blanquer, euphémise un universitaire. Ce dernier avait tendance à voir dans beaucoup d'attitudes de jeunes une atteinte à la laïcité... Pap Ndiaye estime que c'est plus compliqué. Il a raison de nuancer, mais cela peut nuire à la clarté des consignes. Il réagit plus en spécialiste de sciences sociales qu'en ministre. » Celui qui a regretté, à la fin de septembre devant des étudiants de Washington, qu'il soit « difficile d'affronter de manière nuancée les questions ethnoraciales » en France se place dans une philosophie politique différente de celle de Jean-Michel Blanquer, qui avait fait de la défense de l'universalisme l'un de ses mantras. Tout en se montrant prudent depuis son arrivée au ministère, au vu du potentiel explosif du sujet. « La laïcité n'est pas négociable, rassure d'ailleurs Pap Ndiaye auprès de *Marianne*. C'est la condition de mise en œuvre des valeurs de la République à l'école. Il est nécessaire qu'elle soit comprise comme un outil d'émancipation et non de réprimande ou de contrôle. »

« Je pense que Pap Ndiaye est républicain, convient notre ancien conseiller, mais avec une culture anglo-saxonne des accommodements raisonnables. » Rémy Sirvent, secrétaire général du Comité national d'action laïque (Cnal), estime pour sa part que l'histoire de l'immigration « ne fait pas preuve de naïveté » et appelle le ministre à « agir pour la mixité sociale » et le contrôle des écoles hors contrat, « où la laïcité est mal comprise ». Notamment dans des établissements catholiques qui ont récemment fait l'objet de rapports d'inspection auxquels *Marianne* a eu accès et qui font état d'importants manquements.

Dans l'immédiat, ce sont avant tout les deux ans de l'assassinat de Samuel Paty qui occupent le minis-

tère : chaque établissement pourra organiser un hommage s'il le souhaite. « J'espère que ce triste anniversaire va obliger l'équipe de Pap Ndiaye à changer de ligne », souffle notre ancien conseiller. « Même si je lui laisse le bénéfice du doute, j'ai besoin d'être rassurée », reconnaît une députée de la majorité. C'est le moment ou jamais. ■

... ET INAUDIBLE SUR LE RESTE

Un ministre qui n'est pas dans la « réaction médiatique », dicit la Rue de Grenelle. Tranchant avec l'omniprésence de Jean-Michel Blanquer, plusieurs fois embourbé dans de longues polémiques sur l'« islamo-gauchisme » ou les protocoles sanitaires, Pap Ndiaye verrouille sa communication. Une prudence qui lui a évité bien des soucis mais qui pourrait finir par le desservir. Un responsable politique s'étonne que Pap Ndiaye soit parti en déplacement à La Réunion le 27 septembre, juste après la présentation du budget qui confirmait la hausse des dotations accordées à l'Éducation nationale, plutôt que de faire le tour des médias pour défendre ce choix. « Il est quasi inexistant, soupire un haut fonctionnaire. Il ne connaît pas le fonctionnement de la mécanique de l'Éducation nationale et n'a aucun poids politique. » Depuis son entrée au gouvernement, Emmanuel Macron a une fâcheuse tendance à lui voler la vedette. Le président s'est lui-même adressé aux recteurs à la fin d'août et a envoyé une lettre aux enseignants. « Pap Ndiaye n'a pas toujours de marges de manœuvre, décrypte un universitaire. On a l'impression que tout se joue dans l'entourage de Macron. » Le ministre est entouré de fidèles soldats de la Macronie. Son directeur de cabinet, Jean-Marc Huart, a été numéro deux de l'Éducation nationale sous Jean-Michel Blanquer, et sa conseillère spéciale, Anne Rubinstein, n'est autre que l'ancienne cheffe de cabinet d'Emmanuel Macron à Bercy. « C'est elle qui maîtrise tout », souffle un fonctionnaire du ministère. À moins que l'attitude de Pap Ndiaye ne soit liée à son tempérament d'universitaire prudent ? « Avec Blanquer, on avait un patron, avance une députée de la majorité. Là, on a quelqu'un de beaucoup plus doux. » ■